

Diffusion de la liste des contrats de plus de 2000\$ conclus avec un même contractant lorsque la somme de ces contrats est supérieure à 25 000\$ pour l'année 2019

L'obligation de publication de la liste des contrats se trouve à l'article 961.4 du CM. Ces dispositions prévoient que la municipalité doit publier, sur son site internet et au plus tard le 31 janvier de chaque année, la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2000\$ passés au cours du dernier exercice financier complet précédent avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale de plus de 25 000\$

Gesterra

Transport et collecte	42 839.14\$
Traitement des matières	17 318.39\$
Vidange des boues de fosses septiques	11 407.21\$
Total	71 564.74\$

Ministre des Finances

Sécurité publique	42 491.00\$
Total	42 491.00\$

M.R.C D'Arthabaska

Quote-part	60 299.00\$
Inspection régionale	44 180.96\$
Frais de répartition cours d'eau	9 971.87\$
Total	114 381.83\$

Sintra

Pose de pré marquage et pavage Route Principale	258 749.22\$
Total	258 749.22\$

Transport R. Deslandes Inc.

Déneigement	52 599.47\$
Total	52 599.47\$

Ville de Kingsey Falls

Entente incendie	49 414.18\$
Interventions incendies	6 905.97\$
Total	56 320.15\$

Certifie conforme

Julie Paris
Directrice générale et secrétaire trésorière